



ADMINISTRATION
DES ÉTABLISSEMENTS
DE SOINS

Section "Agrément"

1010 BRUXELLES, le 11 février 1988
Cité administrative de l'Etat
Quartier Vésale
Tél. 02/210.45.11

SA / 02 - 88

CONCLUSIONS DU GROUPE DE TRAVAIL CONCERNANT LES SERVICES S

Approuvé par la réunion plénière du 11/2/1988 de la Section "Agrément" et ratifié par le Bureau du 10/3/1988

Le 14 avril 1987, le Ministre a invité le Conseil national des établissements hospitaliers à étudier les services S et à fournir un avis sur les options concernant la politique à mener dans ce domaine.

Le Bureau du C.n.e.h. avait demandé un délai supplémentaire pour émettre son avis, car les données les plus récentes concernant les services S existants et les reconversions éventuellement envisagées dans les Communautés n'étaient pas immédiatement disponibles.

Le Ministre accéda à cette demande le 7 juillet 1987.

Lors de sa réunion du 8 octobre 1987, la section "agrément" décida de créer un groupe de travail restreint chargé de procéder, en collaboration avec les médecins des Communautés, à un examen des services S existants.

Cette étude a donné les résultats mentionnés ci-après.

ETABLISSEMENTS DE LA COMMUNAUTE FLAMANDE

1. Les services suivants étaient agréés au 22 septembre 1987 :

MELSBROEK - MS Instituut	102 S neurologie		
LEEUW-ST-PIERRE, VLEZENBEEK	110 S orthopédie - pédiatrie		
OSTENDE - BELGISCHE ZEE INSTITUUT VOOR ORTHOPEDIE	167 S réadaptation fonctionnelle	- 42	42 RVT
KLEMSKERKE, Vrolijk Verblijf	38 S allergie		
OOSTDUINKERKE Elisabeth	225 S réadaptation fonctionnelle	- 20	206 à ASSE H. Hart - 40 40 RVT
MIDDELKERKE Van Himsberg	98 S allergie	- 98	98 RVT à répartir entre cinq maisons de repos et un hôpital
OVERPELT Neurologisch Centrum	30 S réadaptation fonctionnelle		
ANTWERPEN Apra	55 S orthopédie		
PULDERBOS Astma	33 S allergie	- 33 (fermeture)	pas d'autre destination demandée.

2. On peut regrouper ces services S en 4 catégories, à savoir :

- a) services S d'orthopédie : ANVERS et VLEZENBEEK (165 lits)
- b) services S d'asthme et d'allergie : KLEMSKERKE, MIDDELKERKE et PULDERBOS (163 lits)
- c) services S de réadaptation fonctionnelle : OOSTDUINKERKE et OSTENDE (392 lits)
- d) services S pour la sclérose en plaques : MELSBROEK et OVERPELT (132 lits)

Il convient de remarquer que la pathologie de la sclérose en plaques est présente aussi bien en S neurologie qu'en S réadaptation fonctionnelle et que les établissements concernés possèdent également des lits agréés sous un autre index (en l'occurrence H ou V).

3. Compte tenu de la législation récente, on s'attend aux modifications suivantes en ce qui concerne les lits S :

- MIDDELKERKE : - fermeture complète de 98 S
- reconversion en 98 M.R.S.
- OOSTDUINKERKE - transfert de 20 S à ASSE (qui deviennent 20 G)
- fermeture de 40 S et reconversion en 40 M.R.S.
- OSTENDE - fermeture de 42 S et reconversion en 42 M.R.S.
- PULDERBOS : - fermeture complète de 33 S
- transfert à St Vincentius, ANVERS, des incitants financiers.

Nous aurions alors la situation suivante :

- ANVERS : 55 lits (agréés jusqu'au 30.09.1987)
- KLEMSKERKE : 38 lits (agréés jusqu'au 30.06.1987)
- HELSBROEK : 102 lits (agréés jusqu'au 31.12.1990)
- OOSTDUINKERKE : 165 lits (agréés jusqu'au 31.03.1989)
- OSTENDE : 125 lits (agréés jusqu'au 30.09.1987)
- OVERPELT : 30 lits (agréés jusqu'au 31.12.1987)
- VLEZENBEEK : 110 lits (agréés jusqu'au 31.12.1987)

Il reste donc 625 lits (- 223 lits).

4. Examen des services S restants

4.1. Orthopédie

4.1.1. ANVERS : Aprakliniek

1. Activité spécifique :

- surtout traitement des accidents du travail (70 %)
- également interventions orthopédiques (30 %)
- il s'agit surtout de patients assurés auprès d'une société, + 20 % seulement des patients proviennent de la mutuelle
- taux d'occupation très faible : de 28 % en 1984 à 30 % en 1986
- courte durée d'hospitalisation : de 9 jours en 1984 à 7,8 jours en 1986.

2. Staff médical et paramédical

- 4 chirurgiens orthopédistes T.P. en collaboration avec 3 généralistes
- système de garde valable avec médecins logeant sur place
- personnel qualifié en nombre suffisant
- service de physiothérapie très important (3 kinésithérapeutes T.P.)

3. Infrastructure technique

- vient d'être rénové grâce à des moyens propres
- infrastructure excellente, avec appareillage ultramoderne (entre autres dans le quartier opératoire, les RX et la physiothérapie)
- par exemple : en physiothérapie piscine de marche (thérapie sous eau avec plancher amovible)

4. Conclusion

Cet établissement remplit des fonctions hospitalières. Le service peut être agréé sous l'index C, mais il faudrait dans ce cas procéder à une fusion avec un autre établissement (un service C ne peut pas exister de façon isolée). On fait remarquer que le prix de journée de cet établissement n'est que de 1.295 F. Celui-ci doublerait au moins en cas de fusion.

4.1.2. VLEZENBEEK - De Bijtjes

1. Activité spécifique :

- établissement spécialisé pour enfants et adolescents gravement malades, principalement atteints d'affections orthopédiques et musculaires.
- il s'agit en fait de 4 unités d'hospitalisation, bien que les troubles locomoteurs graves constituent une caractéristique commune : 30 lits de neurologie, 30 lits d'orthopédie, 30 lits de myopathie et 20 lits de pédiatrie aiguë (principalement pour les complications cardiopulmonaires et urologiques).
- taux d'occupation : \pm 75 %, durée de séjour : \pm 210 jours.

2. Staff médical et paramédical :

- staff très fourni : orthopédistes, pédiatres, 1 neuropsychiatre, 1 urologue, 1 dermatologue, 1 médecin O.R.L., 1 radiologue, 2 anesthésistes (service de garde assuré à domicile).
- liaison fonctionnelle avec un grand nombre d'établissements universitaires.
- infirmiers : nombre et qualification insuffisants, mais complété par les paramédicaux suivants : 7,5 kinésithérapeutes, 7,5 ergothérapeutes et 4 logopèdes (psycho).

3. Infrastructure technique :

- bâtiment en grande partie vétuste : des travaux de reconditionnement sont en cours ou prévus.
- Centre de réadaptation fonctionnelle agréé contigu.
- pas de laboratoire, mais bien RX.

4. Conclusion :

Il s'agit d'un établissement assurant des fonctions hospitalières. Il est toutefois impossible de ranger ces lits sous un index existant. On fait remarquer que cet établissement traite des patients que personnes d'autre ne veut accepter.

4.2. Asthme et allergie

KLEMSKERKE : Vrolijk Verblif :

1. Activité spécifique :

- petit établissement pour le traitement des enfants asthmatiques (de + 3 ans à + 16 ans).
- durée de séjour : de 3 à 6 mois
- taux d'occupation : + 92 %
- réadmissions fort nombreuses - enfants provenant de toutes les provinces (y compris de Wallonie), mais 33 % de Flandre occidentale.

2. Staff médical et paramédical :

- 1 seul pédiatre (assisté d'un généraliste)
- cadre infirmier peu fourni
- 0,5 kinésithérapeute

3. Infrastructure technique :

- villa avec locaux annexés pour l'école et belle piscine.
- pas de laboratoire, mais bien appareil RX mobile.

4. Conclusion :

Cet établissement n'est pas un hôpital, mais plutôt un préventorium.

Le prix de journée actuel se monte à 2.169 F.

4.3. Réadaptation fonctionnelle

4.3.1. OOSTDUINKERKE : Koninging Elisabethinstituut

1. Activité spécifique :

- axé surtout sur les problèmes gériatriques (médecine interne et réadaptation fonctionnelle)
- taux d'occupation : + 98 % durée de séjour : + 140 jours
- âge moyen : 77 ans
- les patients proviennent pour 85 % de Flandre occidentale (75 % viennent de chez eux)
- comprend 1 section spécifique pour la psychogériatrie et 1 section spécifique pour l'oncologie

2. Staff médical et paramédical :

- équipe bien fournie comprenant, entre autres, 1 gériatre, 1 interniste, 2 généralistes, 1 radiologue, 1 urologue, 1 physiothérapeute, 1 neuropsychiatre.
- soins infirmiers excellents : personnel suffisant du point de vue tant quantitatif que qualitatif.

3. Infrastructure technique :

- entièrement reconditionné il y a peu de temps (travaux partiellement encore en cours)
- laboratoire et RX (1 salle)
- endoscopies
- service de physiothérapie

4. Conclusion :

Cet établissement assure une fonction hospitalière. Les lits peuvent être rangés sous les index D, G, V et M.R.S. Pour pouvoir satisfaire aux normes d'agrément, cet établissement devra adhérer à un groupe hospitalier.

4.3.2. OOSTENDE : Belgisch Zeeinstituut voor Orthopedie

1. Activité spécifique :

- axé sur la population agréé (78 % des patients ont plus de 60 ans) nécessitant une réadaptation fonctionnelle
- 50 % des patients proviennent de Bruxelles et de Wallonie
- taux d'occupation : 85 %; durée de séjour : \pm 60 jours.

2. Staff médical et paramédical :

2 chirurgiens orthopédistes et 1 généraliste consultants pour d'autres spécialités.
personnel infirmier en nombre suffisant.

3. Infrastructure technique :

- problèmes importants au niveau de la sécurité incendie (dossier de construction)
- globalement vétuste sur le plan architectural, l'entretien laissant par ailleurs à désirer
- très bon équipement d'hydrothérapie
- 1 salle RX, pas de laboratoire.

4. Conclusion :

Cet établissement ne peut pas être considéré comme un hôpital aigu. Il est possible de reconvertir 42 lits en 42 lits M.R.S., les lits restants pouvant être agréés sous l'index V à condition de les évaluer comme c'est le cas pour les autres établissements V.

Le prix de journée se monte à 2.013 F.

4.4. Sclérose en plaques (S.E.P.)

4.4.1. MELSBROEK : "Multiple Sclerose"

1. Activité spécifique :

- à raison de 90 %, il s'agit de patients atteints de S.E.P. et, pour le reste, de problèmes neurologiques apparentés
- taux d'occupation : \pm 80 %; durée de séjour : \pm 72 jours
- origine des patients : 50 % proviennent de Bruxelles et du Brabant.

2. Staff médical et paramédical :

- il s'agit principalement de neuropsychiatres (en l'occurrence 3 assurant 1,75 E.T.P.); ils sont assistés d'un physiothérapeute et de quelques consultants (entre autres chirurgie orthopédique et plastique)
- un infirmier : personnel suffisant du point de vue tant quantitatif que qualitatif
- cadre bien fourni : kinésithérapie, ergothérapie, logopédie et psychologie.

3. Infrastructure technique :

- vétuste sur le plan architectural (la construction et les transformations remontent à 1960)
- Centre de réadaptation fonctionnelle important
- présence d'une salle d'opération, d'une salle RX, d'un laboratoire et de l'échographie.

4. Conclusion :

A l'origine, une collaboration avait été prévue avec OVERPELT et FRAITURE pour la poursuite du traitement. Cette collaboration ne s'est pas réalisée dans la pratique. Il s'agit d'un établissement spécifique qui ne peut être agréé sous un autre index et qui n'est pas susceptible de faire l'objet d'un groupement hospitalier ou d'une fusion.

Le prix de journée se monte à 3.488 F.

4.4.2. OVERPELT : M.S.-Kliniek

1. Activité spécifique :

- outre les 30 lits S, il y a également 90 lits V
- tentative de séparation des patients S et V
- il s'agit en fait, à 85 %, de patients atteints de S.E.P. et, pour le reste, de postorthopédie et de traumatologie (entre autres la quadriplégie)
- taux d'occupation S : \pm 94 % - durée de séjour S : 84 jours
V : \pm 92 % V : \pm 88 jours
- origine des patients : principalement Limbourg et Anvers

2. Staff médical et paramédical

- équipe médicale compétente comprenant, entre autres, un neurologue, un médecin spécialisé en réadaptation fonctionnelle, un interniste, ...

- personnel infirmier en nombre juste suffisant, mais manque d'éléments qualifiés
- équipe très bien fournie au niveau de la physiothérapie : 11,5 kinésithérapeutes, 3 ergothérapeutes, 2,5 logopèdes et 1 thérapeute occupationnel.

3. Infrastructure technique :

- hôpital assez spacieux (construction récente)
- service de physiothérapie bien développé
- présence d'un laboratoire, mais pas de salle RX (les patients sont envoyés à NEERPELT)

4. Conclusion :

La distinction entre les patients V et S n'est pas toujours évidente.

Le prix de journée se monte à 3.156 F, tant pour les lits S que V. Les lits peuvent tous être rangés sous l'index V à condition de les soumettre à l'évaluation, également imposée aux autres services V.

1. Clinique Dr. DERSCHIED - WATERLOO

1.1. Est agréé pour 60 lits T et 161 lits S, dont 136 lits de pneumologie et 25 lits de cardiologie.

L'établissement, qui disposait en outre de 41 lits S (sanatorium) déjà fermés, a par ailleurs décidé de fermer 40 lits S.

Activité

Pneumologie : traitement des affections pulmonaires chroniques, bronchites chroniques, maladies professionnelles, allergies, asthme, tuberculoses pulmonaires et ses séquelles.

Cardiologie : réadaptation des patients cardiaques en vue de leur remise au travail après leur séjour dans des services de cardiologie aiguë de divers hôpitaux bruxellois. Ce service est reconnu par le F.N.R.S. et subventionné par le Fonds Marron.

Infrastructure

RX avec amplificateur de brillance, salle de bronchographie avec fibroscope, équipement pour la ponction pleurale. Laboratoire biochimie, de bactériologie et d'exploration ergothérapie, E.E.G.

1.4. Personnel.

Médical : 6 pneumologues, 2 cardiologues, 3 spécialistes en réadaptation, 2 internistes, 1 ophtalmologue, 2 neuropsychiatres, 1 radiologue, 1 médecin O.R.S., 1 urologue.

Il n'y a pas de médecin résident. La garde (tour de rôle) est assurée par 5 généralistes.

Paramédical : - 19 infirmiers gradués
- 30 infirmiers brevetés
- 2 assistantes sociales
- 2 aides radiologues
- 8 kinésithérapeutes
- 5 techniciens de laboratoire
- 1 secrétaire médicale
- 1 psychothérapeute
- 1 pharmacien avec aide
- 1 gradué en ergothérapie
- 1 gradué en diététique

1.5. Données statistiques.

1986 - taux moyen d'occupation : 82 %
- durée moyenne de séjour : 63,67 jours

1.6. Conclusion

Il s'agit d'un établissement qui devrait être agréé sous un index S cardio-pulmonaire.

Il faudrait vérifier s'il ne s'agit pas en partie des lits M.R.S. Ce contrôle pourrait s'effectuer par le biais d'une évaluation, déjà en cours pour les services V.

2. Ecole Clinique provinciale - MONTIGNIES SUR SAMBRE

2.1. L'établissement est agréé sous l'index S (16 lits d'orthopédie).
L'établissement est situé à côté d'une école (enseignement inférieur et secondaire) pour handicapés physiques et malades chroniques.
L'établissement possède un lien fonctionnel avec l'Hôpital civil de Charleroi. Les patients qui y sont hospitalisés nécessitent dans la plupart des cas une réadaptation fonctionnelle prolongée. Ce service a été créé au profit des enfants handicapés moteurs afin de leur assurer une scolarité normale durant leur hospitalisation.

2.2. Activité

Pour l'année scolaire 1985 - 86

- 65 interventions chirurgicales dont 58 interventions orthopédiques
- 272 plâtres
- 230 moulages pour appareillage et chaussures orthopédiques
- 51 plâtres postopératoires
- 22 corsets plâtres

2.3. Infrastructure

1 salle d'opération (avec amplificateur de brillance)
1 salle de plâtre
1 salle de réveil
1 chambre d'isolement
1 salle de radiodiagnostic

2.4. Personnel

Médical : 11 médecins
14 consultants externes
Pas de rôle de garde dans l'hôpital

Paramédical : 7 infirmiers gradués
3 infirmiers brevetés
1 puéricultrice

2.5. Données statistiques

1986 : taux moyen d'occupation : 16,52 %
durée moyenne de séjour : 14,19 jours

Le faible taux d'occupation s'explique entre autres par le fait que les enfants séjournent autant que possible dans leur famille pendant les vacances.

2.6. Conclusion

Etant donné la taille de l'établissement (16 lits) et le moyen d'occupation (16,5 %), on peut considérer que ce service ne sera plus viable à l'avenir et qu'il doit par conséquent être fermé.
Cet établissement ne remplit pas une fonction hospitalière.

3. Clinique St-Vincent de Paul à ROCOURT

3.1. Cet établissement est agréé sous l'index M (74 lits), N (45 lits), S-gynéco (30 lits) et T (75 lits).

L'hôpital a constitué un groupement avec la Clinique de l'Espérance à MONTEGNEE.

Il est difficile de dissocier les lits S des autres services (personnel médical).

Le service S est dirigé par un gynécologue et les services M et N par un autre gynécologue.

3.2. Personnel

Médical : 70 gynécologues. travaillant dans l'établissement

Paramédical : - 6 infirmiers gradués (+ 4 dans le quartier opératoire)
 - 2 infirmiers brevetés (+ 2 dans le quartier opératoire)
 - 1 accoucheuse en chef
 - 5 1/4 assistants en soins hospitaliers
 - 1/2 puéricultrice

3.3. Activité

Le service est orienté vers la mastologie et l'oncologie chirurgicale et chimiothérapeutique.

3.4. Données statistiques

En 1986 : 2.100 interventions (chirurgie gynécologique)

Des interventions chirurgicales sont également pratiquées sur des enfants du service N.

Fécondation in vitro.

Taux moyen d'occupation : 88,37 %

Durée moyenne de séjour : 4,95 jours

3.5. Conclusion

Il doit être possible, dans le cadre d'un groupement, de transférer les lits S (gynécologie) sous l'index C.

1. Centre de traumatologie et de réadaptation

Le centre est agréé sous l'index S (117 lits) et peut être considéré comme un hôpital monospécialisé. Cet établissement est spécialisé spécifiquement dans le traitement et la réadaptation des patients atteints de lésions médullaires entraînant des séquelles graves (tétraplégie, paraplégie). Des patients ayant subi des amputations de membres sont également traités dans l'établissement. Le C.T.R. dispose d'ailleurs d'un centre de prothèse. Le C.T.R. développe des activités chirurgicales spécialisées en orthopédie, chirurgie réparatrice et urologie.

1.2. Equipement

L'établissement dispose de toutes les techniques de réadaptation : kinésithérapie, hydrothérapie et ergothérapie. L'ergothérapie est pratiquée dans trois secteurs différents : l'ergothérapie spécifique, l'ergothérapie pré-professionnelle et l'orientation professionnelle.

1.3. Personnel

Médical : 2 neurologues, 4 chirurgiens orthopédistes, 2 urologues, 2 anesthésistes, 1 médecin spécialiste en médecine physique.
Le service d'orientation professionnelle dispose d'un médecin, d'un psychologue et d'un travailleur social

paramédical : 13 kinésithérapeutes, 5 ergothérapeutes, et 3 travailleurs sociaux.

1.4. Données statistiques

Taux moyen d'occupation : 1985 : 83 %
1986 : 82,32 %

Durée moyenne de séjour : 1985 : 76 jours
1986 : 53,48 jours

1.5. Conclusion

L'établissement est situé sur le campus de l'hôpital Brugmann, avec lequel existent des liens fonctionnels. Il s'agit d'un hôpital monospécialisé, non susceptible d'agrément sous un autre index.

2. Service S - Réadaptation neurologique de l'hôpital Brugmann

2.1. L'hôpital Brugmann est agréé pour 195 lits C, 203 lits D, 18 lits M et 55 lits S pour la réadaptation neurologique. Les lits des services S étaient initialement agréés sous l'index R.

Etant donné l'âge moyen des patients, la pathologie spécifiquement neurologique et le staff médical, le service ne peut être agréé sous l'index G. Le service est spécialisé dans la mise au point, le traitement médical et la réadaptation des lésions organiques du cerveau.

2.2. Equipement

Le service fonctionne au sein d'un hôpital général et dispose de l'infrastructure nécessaire.

2.3. Personnel

Médical : 5 neurologues, 2 internistes, 1 psychiatre, 1 urologue, 1 O.R.L.

Paramédical : 4 kinésithérapeutes, 3 ergothérapeutes, 3 logopèdes,
2 psychologues

2.4. Données statistiques

Taux moyen d'occupation : 1986 : 96,49 %

Durée moyenne de séjour : 1986 : 39,94 jours

2.5. Conclusion

Ce service pourrait éventuellement être agréé sous un index médical, mais ceci aurait pour conséquence de pénaliser le service D, étant donné la durée de séjour importante dans cette dernière section.

Cette établissement peut de préférence être agréé sous un index spécifique "S-réadaptation neurologique".